

Pierre Mottet lance un fonds pour aider des start-ups durables

LE RÉSUMÉ

Le président et cofondateur d'IBA met sur pied et finance un nouveau fonds au sein de la Fondation pour les générations futures.

Son objectif: soutenir des start-ups actives dans l'environnement au sens large.

Le premier appel à projets va être lancé dans les tout prochains jours.

CHRISTINE SCHARFF

«C'est un peu un plagiat de l'idée de Roch Doliveux, l'ancien CEO d'UCB, qui a lancé il y a plusieurs années déjà son Caring Entrepreneurship Fund, actif dans le domaine de la santé», déclare d'emblée Pierre Mottet, président et cofondateur d'IBA. Une démarche à laquelle il a été associé, et qui l'a convaincu. «Aujourd'hui, plus de 90% des projets sont toujours là, même si tous n'ont pas été de grands succès entrepreneuriaux. Le capital d'amorçage est encore difficile à trouver en Belgique. Donner un coup de pouce à ce moment-là, en amenant de l'argent mais aussi en validant le projet à travers un jury, qui pourra donner un feedback utile, peut faire la différence, et aider par exemple l'entreprise à aller voir ensuite une société de private equity ou un invest», poursuit Pierre Mottet.

La démarche est philanthropique: le fonds créé par Pierre Mottet, baptisé SE'nSE (pour «seed equity & sustainable entrepreneurship fund»), n'a pas de but lucratif, mais veut maximiser les bénéfices environnementaux.

Ce sera d'ailleurs le premier critère de sélection des projets: leur impact sur l'environnement. Leur mode de fonctionnement durable sera également pris en compte. «Je viens du monde de la santé, mais plus

le temps passe et plus on réalise que les problématiques de la santé et de l'environnement sont extrêmement liées, rappelle Pierre Mottet. Dans un monde où les énergies fossiles sont quatre fois plus subsidiées que les énergies renouvelables et où nous continuons à consommer chaque année largement plus que les ressources de la planète, je souhaite pouvoir donner un petit moyen d'accélération à des projets localisés en Belgique qui ont une contribution positive et quantifiable sur l'environnement au sens large.» Des projets technologiques comme des projets de changements sociétaux peuvent également entrer en ligne de compte.

À la question de savoir quel projet existant il aurait aimé soutenir, Pierre Mottet pointe celui de ce jeune Néerlandais qui veut nettoyer les océans — et qui pense autofinancer le projet grâce au recyclage des matières collectées.

Le président d'IBA s'engage à verser 100.000 euros par an dans le fonds, à vie. De quoi soutenir, au départ, trois dossiers par an, s'il y a suffisamment de bons dossiers, le plafond d'intervention étant de 50.000 euros par projet. Mais l'initiative pourrait, à terme, prendre de l'envergure. D'abord, parce que Pierre Mottet n'exclut pas de convaincre d'autres mécènes de participer à l'aventure. Et surtout, parce que l'objectif est de faire grandir le fonds, grâce aux bénéfices générés. «Comme nous allons investir à un stade précoce, nous prendrons éventuellement plus de risque qu'un acteur classique du private equity. Mais nous ne voulons pas être trop complaisants. Nous voulons des entreprises qui existeront encore demain, et qui, si ça marche bien pour elles, pourront rembourser la fondation pour qu'elle investisse dans d'autres projets», souligne Pierre Mottet.

Le premier appel à projets va être lancé dans les tout prochains jours à

travers différents canaux, comme les structures d'aides aux start-ups ou les fédérations d'entreprises. La date limite de remise des candidatures: le 5 octobre. Le jury, dans lequel figureront notamment l'économiste Etienne de Callatay ou Sybille van den Hove, présidente du comité scientifique de l'Agence européenne de l'environnement, se réunira ensuite, et la sélection sera annoncée début décembre.

Pour la gestion du fonds, Pierre Mottet a décidé de faire appel à la Fondation pour les générations futures (lire l'encadré). La sélection des dossiers se fera, elle, en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin.

PARTENAIRE LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

C'est la Fondation pour les générations futures qui va assurer la gestion financière du **fonds SE'nSE**, ainsi que les contrats avec les entrepreneurs. Une fondation qui abrite déjà d'autres fonds nominatifs.

Créée il y a presque 18 ans, cette fondation, qui emploie aujourd'hui 10 personnes, s'attache à **soutenir des actions concrètes qui montrent que le développement soutenable est possible.** «Depuis 2010, nous avons aussi des initiatives dans le monde académique pour montrer que penser à 360°, c'est possible», souligne son directeur, Benoît Derenne. Et avec l'augmentation des donateurs et du fundraising, la Fondation commence aussi à **gérer une série de fonds.** Elle a ainsi créé avec des partenaires un fonds en «sustainable finance», qui travaille pour l'instant sur la **micro-épargne** ou gère le **Fonds Philippe Rothier**, qui a pour objectif d'encourager les futurs architectes à répondre aux défis de la planète et de ses habitants. «L'idée est d'être une plateforme philanthropique transformatrice, en montrant aux gens que des démarches positives sont faisables et existent déjà», souligne Benoît Derenne.

